



# parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur



@Parcoursup\_info



@Parcoursupinfo



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

[parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

# > Sommaire

## > Le calendrier 2021

- > Etape 1 – Décembre 2020 > 19 janvier 2021 : Découverte des formations
- > Etape 2 – 20 janvier 2021 > 11 mars 2021 : Inscription, formulation des vœux
- > Etape 3 – jusqu'au 8 avril 2021 : Finalisation du dossier sur Parcoursup
- > Etape 4 – 27 mai 2021 > 16 juillet 2021 : Phase d'admission principale

# Parcoursup 2021

## en 3 étapes

Nov. Déc. Janvier 2021 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

1

### Début Novembre > Janvier 2021

#### Je m'informe et découvre les formations

##### DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

• Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site [Terminales2020-2021.fr](http://Terminales2020-2021.fr) et sur [Parcoursup.fr](http://Parcoursup.fr) en consultant le moteur de recherche des formations proposées en 2020.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1<sup>er</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet.

##### DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

##### 21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](http://Parcoursup.fr) 2021 :

• Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.

• Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2021. Plus de 17 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage. Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères généraux d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude, les débouchés professionnels et les éventuels frais de formation...

Lorsque vous recherchez une formation, le moteur de recherche vous propose également des formations similaires qui peuvent vous intéresser. N'hésitez pas à les consulter pour élargir vos choix.

2

### 20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

#### Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

##### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

• Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation, organisés en présentiel ou en ligne pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée.

##### DU 20 JANVIER AU 11 MARS

• Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.

• Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

##### JEUDI 11 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux.

##### L'apprentissage vous intéresse ?

Plus de 4 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

##### FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2<sup>e</sup> conseil de classe.

JEUDI 8 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux.

##### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](http://Parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.

3

### 27 Mai > 16 Juillet 2021

#### Je reçois les réponses des formations et je décide

##### JEUDI 27 MAI — Début de la phase d'admission principale.

• Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.

• À partir du 27 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si\*) au fur et à mesure et en continu.

• Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

##### MERCREDI 16 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte.

##### DU 29 JUIN AU 1<sup>er</sup> JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

##### MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

##### MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

##### VENDREDI 16 JUILLET — Fin de la phase principale.

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.

### Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

##### DÈS LE 27 MAI

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

##### DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE

Je peux participer à la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup à partir du 16 juin.

##### À PARTIR DU 2 JUILLET

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

\* La réponse «Oui-si» signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

# ETAPE 1 : Découverte des formations

---

Décembre 2020 – Janvier 2021

# DES INFORMATIONS POUR CONSTRUIRE SON ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

Depuis le 20  
décembre

## Le site d'information Parcoursup.fr :

> **Pour s'informer sur le fonctionnement de chaque étape de la procédure**, de l'inscription sur la plateforme à l'admission dans la formation choisie

> **Pour consulter les formations disponibles** via un moteur de recherche amélioré (version adaptée aux tel. portables) permettant d'accéder à **plus de 15 000 formations**

La très grande majorité des formations reconnues par l'Etat, y compris celles en apprentissage, sont désormais disponibles sur Parcoursup.

Quelques rares formations d'enseignement supérieur proposées par des établissements privés ne sont pas présentes sur Parcoursup.

> Contacter directement ces établissements et vérifier les modalités d'admission

---

# RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

---

## Rechercher par mots clés ou critères de recherche :

- > Saisie de mots clés
- > Sélection de critères : type de formation, spécialité/mention des formations, apprentissage, internat etc.

## Affiner le résultat de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

## Consulter les informations pour chaque formation trouvée :

- > Pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat en 2020
- > Nombre de places disponibles en 2021
- > Taux d'accès en 2020, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission
- > Suggestions de formations similaires pour élargir vos choix
- > **Lien vers la fiche détaillée de la formation**

# RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

FRANÇAÏSE 

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Recherche des formations

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges" ✕

✕ Effacer les filtres

+ HGG

- CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH 0/52
- CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + HGG 0/73
- CPGE - ECT - Option technologique 0/42
- CPGE - ENS Cachan D2 0/16
- CPGE - ENS Rennes D1 0/18
- CPGE - Ecole nationale des Chartes 0/3
- CPGE - Ecole normale supérieure Paris Saclay - arts et design 0/5
- CPGE - Lettres 96/100
- CPGE - MP2I 0/26
- CPGE - MPSI 0/124
- CPGE - Option lettres et sciences humaines (St Cyr) 0/3
- CPGE - Option 0/1

96 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.  
Au total 100 formations correspondent à votre recherche. Cliquez ici pour les afficher.

Taux d'accès ▼

**Lycée Sainte - Marie Lyon (Lyon 5e Arrondissement - 69)**  
CPGE - Lettres

Taux d'accès  
**100%**

🏠 Etablissements avec internat pour filles et garçons

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Général 100% | Techno 0% | Pro 0%

**Lycée Giocante De Casabianca (Bastia - 20)**  
CPGE - Lettres

Taux d'accès  
**99%**

🏠 Etablissements avec internat pour filles et garçons

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Général 88% | Techno 13% | Pro 0%

**Lycée Jean-Francois Millet (Cherbourg-en-Cotentin - 50)**  
CPGE - Lettres

Taux d'accès  
**98%**

🏠 Etablissements avec internat pour filles et garçons

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Général 100% | Techno 0% | Pro 0%

**Lycée Moliere (Paris 16e Arrondissement - 75)**  
CPGE - Lettres

Taux d'accès  
**98%**

🏠 Etablissements avec internat pour filles et garçons

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Général | Techno | Pro



---

# LES FICHES DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS

---

**Pour chaque formation, des informations essentielles pour mieux connaître leur contenu, identifier les débouchés professionnels et évaluer la pertinence de vos choix :**

## **Informations fournies pour chaque formation dès le 20 décembre 2020 :**

- > Contenu et organisation des enseignements
- > Attendus (connaissances et compétences pour réussir dans la formation)
- > Critères généraux d'examen des vœux
- > L'existence ou non de modalités particulières d'examen (concours écrit, entretiens de sélection) et le tarif éventuellement associé
- > Nombre de candidats et nombre d'admis en 2020
- > Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion
- > Des contacts utiles : référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs
- > Le taux minimum de lycéens boursiers en 2020

## **D'autres informations fournies pour chaque formation dès le 20 janvier 2021 :**

- > Le nombre de places proposées cette année
- > Les taux de passage en 2<sup>ème</sup> année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle
- > Le secteur géographique (pour les licences)

# ETAPE 2 : Inscription, formulation des vœux et finalisation du dossier sur Parcoursup

---

20 janvier > 11 mars > 8 avril 2021

---

# S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

---

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

- > Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (Identifiant National Elève) sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

**Important** : *renseigner un numéro de portable* pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. **Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

# FORMULER DES VŒUX

Des vœux formulés, qui sont le fruit de sa réflexion personnelle et de ses échanges avec l'équipe pédagogique :

> **Jusqu'à 10 vœux** pour des **formations sélectives** (Classe préparatoire, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)

Conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu

Conseil : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives

- > **Des vœux simples (licence sélectives et non sélectives) et des vœux multiples**
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux.

# LES VŒUX MULTIPLES

Pour élargir les possibilités, les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** proposées dans différents établissements ou sites en vue de faire l'objet d'un même vœu et ainsi d'élargir les possibilités de choix des candidats.
- > **Un vœu multiple correspond à un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.**
- > **Les lycéens peuvent faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples comptabilisés**

**A noter:** pour les écoles de commerce/management ou d'ingénieurs qui recrutent sur concours commun, les IFSI, les formations paramédicales regroupées, les EFTS, les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) et le réseau des 7 Sciences Po / IEP qui recrutent sur concours commun, **le nombre de sous-vœux n'est pas limité et ils ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.**

# LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES AVEC DES SOUS-VŒUX COMPTABILISÉS

**CPGE** (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), **DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie), **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur), **DCG** (Diplômes de Comptabilité et de Gestion) , **DN MADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) :

- > Ils sont regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- > Chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu
- > Pour demander une spécialité de CPGE, BTS, DUT ou DN MADE : vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux dans cette spécialité
- > **Remarque** : la demande d'une classe prépa dans un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu

**Exemple : vous demandez une CPGE MPSI dans 7 établissements différents**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux

---

# LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES AVEC DES SOUS-VŒUX NON COMPTABILISÉS

---

## **Les écoles d'ingénieurs / de commerce et de management qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun**

> Pour demander ces écoles vous formulez un vœu multiple pour un concours. Chaque école correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

## **Le réseau des 7 Sciences Po/IEP qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun (Aix, Lille, Lyon, Rennes, St Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse)**

> Pour demander ces IEP, vous formulez un vœu multiple pour le concours commun (constitué d'épreuves écrites). Chaque IEP correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

## **Les IFSI – Institut Français des soins infirmiers – Les EFTS (Etablissement de formation en travail social), et les formations d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse (pour la plupart d'entre elles)**

## **Les parcours spécifiques « Accès santé » en Ile-de-France sont regroupés à l'échelle régionale**

> Pour demander un PASS en IDF, vous formulez un vœu multiple. Chaque université correspond à un vœu multiple et chaque Pass/mineure santé à un sous-vœu

# LES VŒUX MULTIPLES

- Concernant la nouvelle **Classe préparatoire Economique et commerciale voie générale (ECG)**, lorsque vous choisissez un établissement, vous devez indiquer le ou les binômes d'options qui vous intéressent en mathématiques et en sciences humaines et sociales. Que vous choisissiez un ou plusieurs binômes d'options, cela compte toujours pour un sous-vœu et vous recevrez une réponse pour chaque binôme d'options demandé.
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France sont regroupés à l'échelle régionale.** Pour demander un PASS en Ile-de-France, vous formulez un vœu multiple qui compte pour un vœu. Chaque PASS proposé par les UFR médicales de la région correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux pouvant être demandé n'est pas limité.
- **Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse sont regroupés à l'échelle territoriale (au niveau de l'université).** Chaque institut correspond à un sous-vœu d'un vœu multiple.
- Pour demander un institut : vous formulez un vœu multiple correspondant à un regroupement d'instituts. Au sein d'un regroupement, chaque institut correspond à un sous vœu et le nombre de sous-vœux pouvant être demandés n'est pas limité. A savoir : pour les IFSI, les instituts en orthoptie, audioprothèse et orthophonie, vous êtes limité à **5 vœux multiples par type de formation.**

# LES MESURES POUR FAVORISER LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE :

## Pour les formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, IFSI, écoles...)

- > Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique**

## Pour les formations non-sélectives (licences ...)

- > Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors – Ils sont considérés comme résident dans l'académie si cette licence n'est pas proposée dans leur académie
- > **Le secteur géographique (généralement l'académie) s'applique quand les formations sont très demandées** et ne peuvent accueillir tous les candidats ayant fait une demande : un pourcentage maximum de candidats hors secteur géographique est alors fixé par le recteur

**Conseil** : il est recommandé à un candidat qui souhaiterait faire un vœu dans une licence très demandée située hors de son secteur de formuler un autre vœu pour la même mention de licence si elle est proposée dans son académie

## > Secteur géographique Ile-de-France

- > **Les candidats résidant en Ile-de-France (académies de Créteil, Paris et Versailles) appartiennent au même secteur géographique, sans distinction entre les 3 académies.**

---

# LA PRISE EN COMPTE DU PROFIL ET DU PROJET DE CHAQUE LYCÉEN :

---

## > Pour l'admission dans les formations sélectives (CPGE, STS, IUT, écoles, IFSI, EFTS...)

– L'admission se fait **sur dossier et, dans certains cas, par concours (épreuves écrites) ou entretien de sélection** (si ces modalités d'examen sont payantes, la fiche de formation le précise)

## > Pour l'admission dans les formations non sélectives (licences et PASS)

– Un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**, dans la limite des capacités d'accueil

– L'université peut conditionner l'admission au suivi d'**un parcours de réussite personnalisé** (remise à niveau, cursus adapté...) pour renforcer ses compétences et favoriser sa réussite (Oui-Si)

– **Si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles** : les dossiers sont ordonnés par une commission d'examen des vœux, après qu'ils ont été étudiés pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée

---

# QUESTIONNAIRES DROIT & SCIENCES : A QUOI ÇA SERT ?

---

**Des questionnaires d'auto-évaluation pour aider les candidats dans leur réflexion :**

- > Ces questionnaires concernent uniquement les candidats qui souhaitent postuler en **licence de Droit ou Sciences sur Parcoursup**
- > Ils aident les candidats à avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser dans la formation demandée.
- > Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat. **Ils ne sont en aucun cas transmis aux universités.**
- > **Chaque candidat concerné doit obligatoirement répondre au questionnaire correspondant à la formation de son choix :**
  - > **Accessible depuis la fiche de formation sur Parcoursup** au moment où le lycéen formule son vœu
  - > **Une attestation à télécharger et à joindre à son dossier avant le 8 avril 2021 inclus**

---

# ETAPE 3 : Finalisation du dossier sur parcoursup

---

20 janvier > 11 mars > 8 avril 2021

# FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Jusqu'au  
8 avril inclus

**Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :**

- > **Compléter leur dossier** : saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > **Confirmer chacun de leurs vœux**
- > Si vous avez déjà confirmé vos vœux, vous pouvez tout de même modifier certains éléments de votre dossier jusqu'au 8 avril notamment votre projet de formation motivé et la rubrique « Activités et centres d'intérêt ».
- > Par contre, vous ne pouvez pas supprimer un vœu confirmé. Vous aurez la possibilité de renoncer à ce vœu lors de la phase d'admission qui commence le 27 mai.

**Si un vœu n'est pas confirmé avant le 8 avril 2021 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par la formation**

# LA RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Jusqu'au  
8 avril inclus

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- > expérience d'encadrement ou d'animation
- > engagement civique, associatif
- > expériences professionnelles ou stages
- > ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

**Cette rubrique est un atout supplémentaire pour le lycéen** : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.

# LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

Jusqu'au  
8 avril  
inclus

**Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :**

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui à partir de début juillet accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.**

---

# L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

---

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque vœu saisi par l'élève, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :
  - le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
  - le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève
- La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par le lycéen dans son dossier à **partir du 27 mai 2021**

## La fiche Avenir comprend pour chaque vœu :

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

# EXAMEN DES VŒUX PAR LES FORMATIONS : LES PRINCIPES

---

8 avril > 26 mai 2021

# L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Du 9 avril au  
26 mai

Le dossier de chaque lycéen est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :

- > Le projet de formation motivé
- > Les bulletins de 1<sup>ère</sup> et terminale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- > Les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > Le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > La fiche Avenir renseignée par le lycée

# Etape 4 : phase d'admission

(Réponses des formations et acceptation des propositions)

---

Phase d'admission principale : 27 mai – 16 juillet 2021

Phase d'admission complémentaire : 16 juin – 16 septembre 2021

# RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du  
27 mai

- > **Le 27 mai 2021** : le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- > Il doit **répondre à TOUTES les propositions d'admission reçues, en respectant les délais de réponse indiqués**
- > Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente qui l'intéressent davantage

# LES RÉPONSES DES FORMATIONS

Le 27 mai 2021, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

## > Formation sélective (CPGE, BTS, DUT, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

**OUI (proposition d'admission)**

ou

**En attente d'une place**

ou

Non

Choix du futur étudiant

**Il accepte la proposition ou y renonce**

**Il maintient le vœu en attente ou y renonce**

## > Formation non sélective (licences) :

Réponse donnée au futur étudiant

**OUI (proposition d'admission)**

ou

**OUI-SI (proposition d'admission)**

ou

**En attente d'une place**

Choix du futur étudiant

**Il accepte la proposition ou y renonce**

**Il accepte la proposition ou y renonce**

**Il maintient le vœu en attente ou y renonce**

**oui – si** : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

## > Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :

- **Par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- **Par notification sur l'application Parcoursup** préalablement installée sur son portable
- **Dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

**Info** : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

## > L'application Parcoursup:

- Elle permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- **Elle sera téléchargeable** sur



---

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

---

> Les **délais à respecter** pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Au début de la procédure** : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- **Puis** : vous avez 4 jours pour répondre (J+3)
- **Et enfin** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

## A savoir :

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.

---

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

---

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente**
  - Il **accepte** la proposition (ou y renonce) et il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente**
  - Il doit faire un choix en **acceptant une seule proposition** et ce faisant renoncer aux autres qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
  - Il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- > S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

---

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

---

## > Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- > Il consulte les indicateurs disponibles pour chaque vœu en attente
- > Des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions

## > Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- > Il peut formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 16 juin 2021.

---

# INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

---

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer :

**Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :**

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.

# DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

A partir du  
20 janvier

- > **Le numéro vert** : 0 800 400 070
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

@Parcoursup\_info



@Parcoursupinfo



@Devenir Etudiant



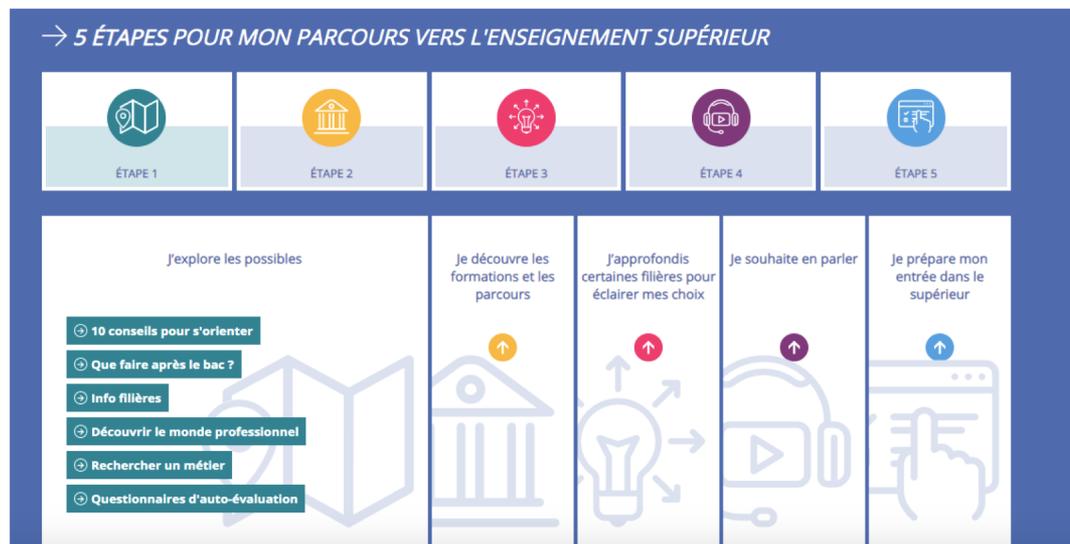
# TERMINALES 2020-2021.FR

## Un site dédié à l'orientation

- > Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- > Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- > Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir
- > Échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers



TERMINALES 2020/2021





**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

**parcoursup.fr**

 **@Parcoursup\_info**

 **@Parcoursupinfo**

---

**etudiant.gouv.fr**

  **@etudiantgouv**

